

# Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 16 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 11-09-2024

Présents : Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Francis CHUSSEAU, Romain TESSIER, Karine GAZEAU, Nicolas BOUREAU, Laure de Maisonneuve, Roger GOMET, Véronique DESMARICAUX, Evelyne DRAPEAU, Christine PASZKO, Sylvie LEBON, Frank RABILLE,

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Stéphane CHAIGNE

Pouvoirs : Stéphane CHAIGNE a donné pouvoir à Romain TESSIER

Secrétaire : Francis CHUSSEAU

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 22 juillet 2024. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

## **PROTECTION DES DONNEES**

**59-2024** – Convention d'une mise à disposition d'un délégué à la protection des données (DPO) et nomination syndicat e-Collectivités, comme personne morale en tant que DPO de la collectivité.

*Approuvé à l'unanimité*

## **INTERCOMMUNALITE**

**60-2024** – Modification des statuts de Vendée Grand Littoral en matière d'organisation, formation, éducation en matière de sécurité routière pour les élèves des cycles 2 et 3, des écoles primaires du territoire.

*Approuvé à l'unanimité*

## **FINANCES**

**61-2024** – Modalités de gestion des amortissements en M57

*Approuvé à l'unanimité*

**62-2024** – Souscription d'un emprunt pour financer les investissements

*Approuvé à l'unanimité*

*Annulée / Remplacée par délibération n°69*

### **MARCHES**

**63-2024** – Dans le cadre du réaménagement et de l'extension de la mairie, il est nécessaire de faire un avenant au lot 2 - cloisons plafonds – SARL TEXIER

*Approuvé à l'unanimité*

**67-2024** – Suite au rapport d'analyse des offres dans le cadre du marché du sentier de La Madeleine, une seule offre a été déposée et cette dernière est supérieure à l'estimatif de départ. L'abandon de la procédure pour motif d'intérêt général d'ordre budgétaire est décidé. Il est donc proposé de relancer le marché tout en diminuant la largeur du sentier (2 mètres au lieu de 3 de largeur).

*Approuvé à l'unanimité*

### **RESTAURATION SCOLAIRE**

**64-2024** - Engagement de principe dans le projet de coopération pour l'approvisionnement des repas du restaurant scolaire auprès de la future unité de production de Talmont-Saint-Hilaire

*Approuvé à l'unanimité*

### **AGRICULTURE**

**65-2024** - Demande d'avis de la Préfecture de Vendée concernant le plan d'épandage des effluents de l'élevage de l'EI La Chagnolière d'Avrillé, sur des parcelles situées sur la commune de Poiroux.

*Approuvé à l'unanimité*

### **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

**66-2024** - Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

*Approuvé à l'unanimité*

LE MAIRE

ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE

FRANCIS CHUSSEAU